

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

THEATRE DE LA VILLE – SARAH BERNHARDT



Adresse : 2, Place du Châtelet 75004 Paris, France

Métro : 1, 4, 7, 11, 14 / Arrêt Châtelet

Bus : 21, 38, 47, 58, 67, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 85, 96

RER : A, B, D : Arrêt Châtelet-Les Halles

CONTACT

Valérie Lermigny

01 48 87 59 49

vlermigny@theatredelaville.com

Christelle Simon

01 48 87 59 50

csimon@theatredelaville.com

ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Bienvenue au Théâtre de la Ville - Sarah Bernhardt !

Le théâtre programme des spectacles de théâtre, danse et des concerts. Il est composé d'un hall et de trois salles : **la Grande salle, la Coupole et la salle des Œillets.**

Consultation du registre public d'accessibilité :

- ➔ À la billetterie
- ➔ Sur le site internet

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :

- ➔ Oui

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

- ➔ Oui

Le personnel est formé au matériel mis à disposition :

- ➔ Oui

Le matériel est entretenu et réparé :

- ➔ Oui

Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux personnes en situation de handicap :

- ➔ Oui

Le personnel est formé à l'accueil des personnes en situation de handicap :

- ➔ Oui

ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT

Accès

Toute l'année, le Théâtre de la Ville - Sarah Bernhardt est accessible par :

- L'entrée publique au 2 place du Châtelet, 75004 Paris, France



➔ L'entrée publique est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Parking à proximité :

- Parking Hôtel de Ville Parking couvert - 6, quai de Gesvres, 75004 Paris
- Parking Rivoli-Sébastopol 5, rue Pernelle, 75004 Paris

➔ Deux places de stationnement pour les PMR au 16 quai de Gesvres

Métro/ RER/ Bus :

Le Théâtre de la Ville- Sarah Bernhardt est accessible par :

- Métro lignes 1, 4, 7, 11, 14 : Arrêt Châtelet
- Bus 21, 38, 47, 58, 67, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 85, 96
- RER lignes A, B, D : Arrêt Châtelet-Les Halles

SERVICES

Billetterie - Réservation

Le public peut réserver par téléphone au **01.42.74.22.77** du lundi au samedi de 11h à 19h.

Le public peut retirer ses places ou invitations 1 heure avant le début du spectacle.

Tarifs réduits pour :

- Les personnes qui détiennent une CMI Invalidité
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

En appelant le 01.42.74.22.77

Le Hall :



Le comptoir de billetterie a une tablette abaissée.

Le comptoir du bar a une tablette abaissée.

Les mezzanines sont accessibles par escaliers ou ascenseurs.



Le personnel se déplace de leurs espaces d'accueil pour aller à votre rencontre et facilite sur place vos achats.



Le personnel est formé à l'accueil à des personnes en situation de handicap



Le personnel n'est pas formé à la langue des signes



Pour les spectateurs sourds ou malentendants



Le personnel n'est pas formé à la langue des signes, mais certaines représentations sont adaptées en langue des signes française (LSF).
→Les réservations sont possibles par mail ou par internet.



Le Théâtre de la Ville-Sarah Bernhardt est équipé de matériel d'amplification sonore. Nous mettons à votre disposition un boîtier récepteur, avec un casque ou une boucle magnétique individuelle (simple collier) pour appareils auditifs compatibles (position T).



Certains spectacles sont en langues étrangères, surtitrés en français



Certains spectacles sont naturellement accessibles

Pour plus d'information, ou pour réserver votre casque ou votre boucle magnétique avant votre venue, contactez :

Christelle Simon – 01 48 87 59 50 – csimon@theatredelaville.com

Valérie Lermigny – 01 48 87 59 49 - vlermigny@theatredelaville.com



Pour les spectateurs non-voyants ou malvoyants



Certaines représentations sont proposées en audiodescription. Une approche tactile du décor est organisée une heure avant la représentation.

Les représentations en audiodescription sont précisées sur le site internet ainsi que dans la brochure.

Pour plus d'information, contactez : **Christelle Simon** – 01 48 87 59 50 – csimon@theatredelaville.com



Certains spectacles sont naturellement accessibles



Des spectacles sont accompagnés par les souffleurs d'images **Les Souffleurs d'Images** vous accompagnent pour les spectacles en français. Au cours de la représentation, un bénévole décrit et souffle à l'oreille du spectateur aveugle ou malvoyant, les éléments qui lui sont invisibles.

Réservations et renseignements : **souffleurs de sens** – 01 42 74 17 87 – souffleursdimages@souffleursdesens.org

LES SALLES DE SPECTACLE

La Grande salle

La salle de spectacle se compose d'un gradin. Le haut de la salle est accessible par escaliers ou par ascenseurs.



L'équipe est sensibilisée à l'accueil en salle des PMR qu'elle soit prévenue en amont ou non.

Des places dédiées sont réservées pour les personnes en fauteuils roulants : 20 places exigibles en configuration petit proscenium et sans proscenium. En configuration grand proscenium, 16 places PMR sont prévues.

La Coupole

La Coupole est une salle de spectacle qui se situe au 5^{ème} étage du théâtre. Elle est accessible par escaliers ou par ascenseurs.



L'équipe est sensibilisée à l'accueil en salle des PMR qu'elle soit prévenue en amont ou non.

Des places dédiées sont réservées pour les personnes à mobilité réduite : 4 places au premier rang.

La salle des Œillets

La salle des Œillets est une salle de spectacle qui se situe au -1 du théâtre, à côté des vestiaires. Elle est accessible par escaliers ou par ascenseurs.



L'équipe est sensibilisée à l'accueil en salle des PMR qu'elle soit prévenue en amont ou non.

Des places dédiées sont réservées pour les personnes en fauteuils roulants : 3 places au premier rang.

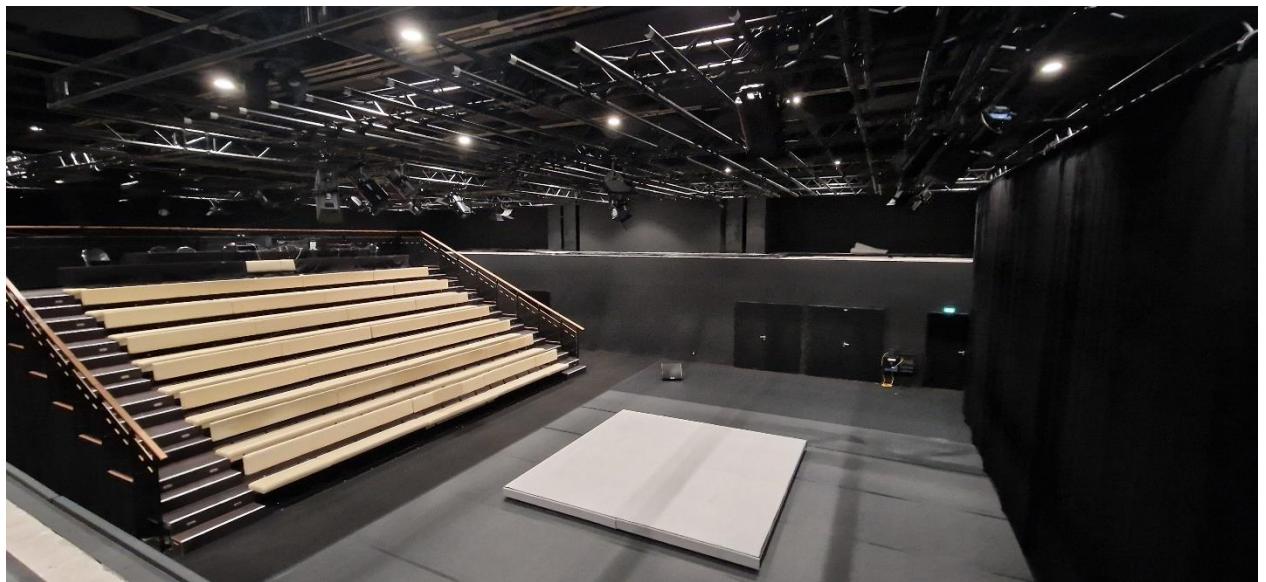


Les premiers rangs peuvent accueillir les fauteuils roulants et les accompagnants.

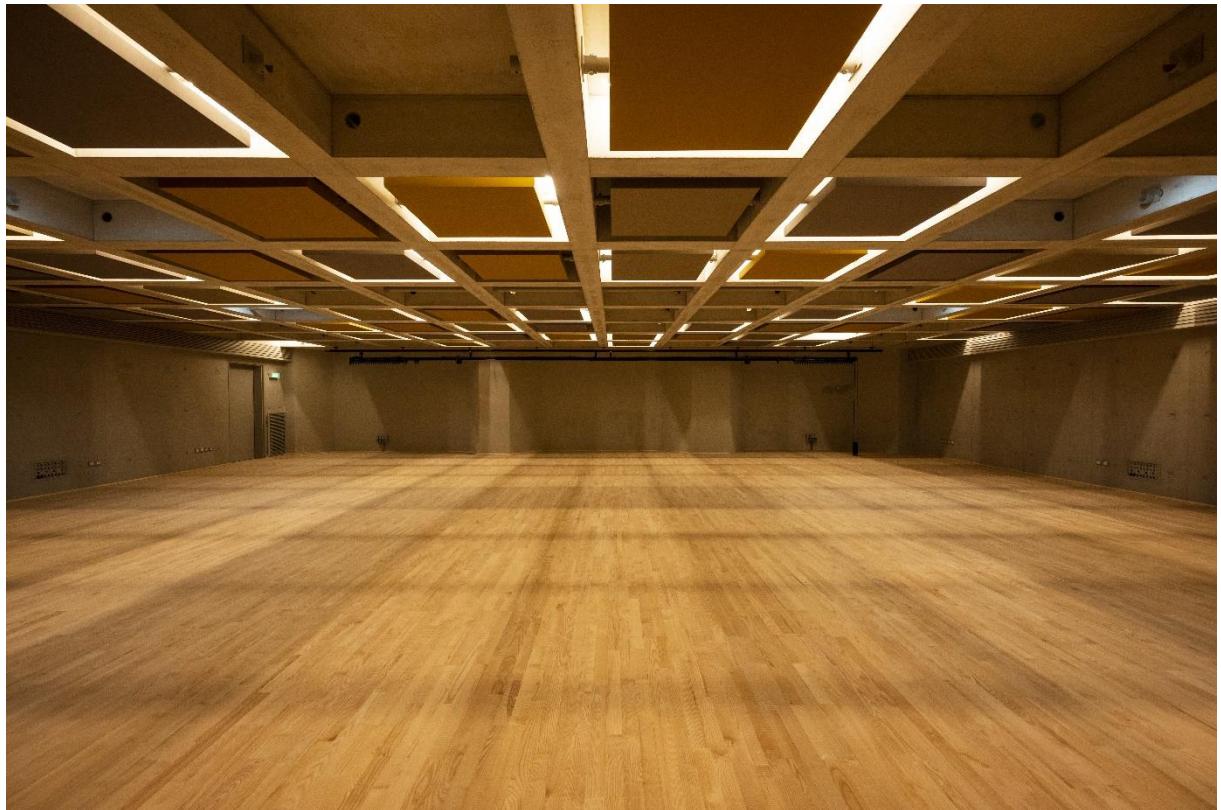
La Grande Salle (photo de la salle) :



La Coupole (photo de la salle) :



La salle des Œillets (photo de la salle) :



SECURITE INCENDIE



Chaque sanitaire et espace fermés sont équipés d'alarme de type 1 correspondant à un SSI de type A, informant visuellement les occupants de l'arme incendie.



Le personnel est formé à l'évacuation des Personnes à Mobilité Réduite.

L'établissement dispose d'une chaise de transfert située au PC sécurité.

SANITAIRES



L'accès aux sanitaires est possible à toutes personnes à mobilité réduite, les espaces de circulation et l'accès aux points d'eau sont aux normes d'accessibilité.

En cas d'évacuation, si la personne est dans l'incapacité de se déplacer (PMR), un transfert sur une chaise d'évacuation sera exécuté par deux personnes désignées au préalable.

MATERIEL

Le matériel est entretenu et réparé

➔ Oui

Le personnel connaît le matériel

➔ Oui



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Lemercier Noémie a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés »

Dates : 14 et 15 Mars 2024

Durée : 14 h

Lieu : Théâtre de la Ville – 16, quai de Gesvres, Paris

Fait à Paris, le 27/03/2024

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Lechat Gregory a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés »

Dates : 14 et 15 Mars 2024

Durée : 14 h

Lieu : Théâtre de la Ville – 16, quai de Gesvres, Paris

Fait à Paris, le 27/03/2024

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Denyze Lola a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés »

Dates : 14 et 15 Mars 2024

Durée : 14 h

Lieu : Théâtre de la Ville – 16, quai de Gesvres, Paris

Fait à Paris, le 27/03/2024

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Boussemaert Paula a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés »

Dates : 14 et 15 Mars 2024

Durée : 14 h

Lieu : Théâtre de la Ville – 16, quai de Gesvres, Paris

Fait à Paris, le 27/03/2024

Nicolas DERCHE
Directeur

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

VINCIENTI ISABELLE

a suivi l'action **ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : du 17 au 18 avril 2023 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris , le 19/04/2023

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



ARCAT
94-102 Rue de BUZENVAL
75020 PARIS
Siret 342 080 736 00057

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

MANNONI BASILIA

a suivi l'action **ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : du 17 au 18 avril 2023 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris , le 19/04/2023

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



ARCAT
94-102 Rue de BUZENVAL
75020 PARIS
Siret 342 081 736 00057

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

DUCREUX YOANN

a suivi l'action **ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : du 17 au 18 avril 2023 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris , le 19/04/2023

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



ARCAT
94-102 Rue de BUZENVAL
75020 PARIS
Siret 342 081 736 00057

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

DRANOT MARIUS

a suivi l'action **ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : du 17 au 18 avril 2023 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris , le 19/04/2023

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



ARCAT
94-102 Rue de BUZENVAL
75020 PARIS
Siret 342 081 736 00057

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

DELARUE EDITH

a suivi l'action **ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : du 17 au 18 avril 2023 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris , le 19/04/2023

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



ARCAT
94-102 Rue de BUZENVAL
75020 PARIS
Siret 342 081 736 00057

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

DAHAN DEBORAH

a suivi l'action **ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : du 17 au 18 avril 2023 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris , le 19/04/2023

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



ARCAT
94-102 Rue de BUZENVAL
75020 PARIS
Siret 342 081 736 00057

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

COLLOMB EMMANUELLE

a suivi l'action **ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : du 17 au 18 avril 2023 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris , le 19/04/2023

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



ARCAT
94-102 Rue de BUZENVAL
75020 PARIS
Siret 342 081 736 00057

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Léa DUVANCHEL a suivi une partie de la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap »

Dates :

- Le 5 avril 2022

Durée : 7 heures

Lieu : Théâtre de la Ville, à l'espace Pierre Cardin, Jardin des Champs Elysées 1 avenue Gabriel 75008 PARIS.

Fait à Paris, le 12/04/2022

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Christelle SIMON a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap »

Dates :

- Le 4 avril 2022
- Le 5 avril 2022

Durée : 14 heures

Lieu : Théâtre de la Ville, à l'espace Pierre Cardin, Jardin des Champs Elysées 1 avenue Gabriel 75008 PARIS.

Fait à Paris, le 12/04/2022

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Brigitte ROBERT a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap »

Dates :

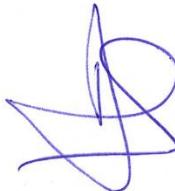
- Le 4 avril 2022
- Le 5 avril 2022

Durée : 14 heures

Lieu : Théâtre de la Ville, à l'espace Pierre Cardin, Jardin des Champs Elysées 1 avenue Gabriel 75008 PARIS.

Fait à Paris, le 12/04/2022

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Mélanie PAGLIARINI a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap »

Dates :

- Le 4 avril 2022
- Le 5 avril 2022

Durée : 14 heures

Lieu : Théâtre de la Ville, à l'espace Pierre Cardin, Jardin des Champs Elysées 1 avenue Gabriel 75008 PARIS.

Fait à Paris, le 12/04/2022

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Valérie LERMIGNY a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap »

Dates :

- Le 4 avril 2022
- Le 5 avril 2022

Durée : 14 heures

Lieu : Théâtre de la Ville, à l'espace Pierre Cardin, Jardin des Champs Elysées 1 avenue Gabriel 75008 PARIS.

Fait à Paris, le 12/04/2022

Nicolas DERCHE
Directeur



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Ursula KORZINSKA a suivi une partie de la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap »

Dates :

- Le 5 avril 2022

Durée : 7 heures

Lieu : Théâtre de la Ville, à l'espace Pierre Cardin, Jardin des Champs Elysées 1 avenue Gabriel 75008 PARIS.

Fait à Paris, le 12/04/2022

Nicolas DERCHE
Directeur



FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

BERDAH Fanny

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



ARCAT FORMATION
94 Rue de Buzenval
1^{er} étage
75020 Paris
SIRET 342 080 736 00131

FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

CHARLERY Marthe

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

DELARUE Edith

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

DORCHIES Thomas

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

GARDET Gabriel

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



ARCAT FORMATION
94 Rue de Buzenval
1^{er} étage
75020 Paris
SIRET 342 080 736 00131

FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

GIORDANENGO Coraline

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

JACQUES Elisabeth

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

LETELLIER Braci

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

O'FLAHERTY Niamh

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



ARCAT FORMATION
94 Rue de Buzenval
1^{er} étage
75020 Paris
SIRET 342 080 736 00131

FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

SIB Idris

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée le 17 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE
Directeur

ARCAT FORMATION
94 Rue de Buzenval
1^{er} étage
75020 Paris
SIRET 342 080 736 00131

FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

URGOITI MOINOT Teodolinda

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur

ARCAT FORMATION
94 Rue de Buzenval
1^{er} étage
75020 Paris
SIRET 342 080 736 00131

FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

VINCENTI Isabelle

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du 17 novembre 2025 au 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 14 heures.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur



ARCAT FORMATION
94 Rue de Buzenval
1^{er} étage
75020 Paris
SIRET 342 080 736 00131

FORMATION

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, **Nicolas DERCHE**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que :

VISCOGLIOSI Eva

a suivi l'action **Accueillir les publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée le 17 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, pour une durée totale de 7 heures.
(*Absence le 18 novembre 2025 de 09:30 à 17:30, soit 7 heures*)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 1 décembre 2025

Nicolas DERCHE

Directeur

ARCAT FORMATION
94 Rue de Buzenval
1^{er} étage
75020 Paris
SIRET 342 080 736 00131



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Je soussigné, Nicolas DERCHE, Directeur d'Arcat, certifie que :

Carpier Alice a suivi la formation :

« Accueillir des publics en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés »

Dates : 14 et 15 Mars 2024

Durée : 14 h

Lieu : Théâtre de la Ville – 16, quai de Gesvres, Paris

Fait à Paris, le 27/03/2024

Nicolas DERCHE
Directeur

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

LALY Justine

a suivi l'action **Accueillir les personnes en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : 30/01/2025 au 31/01/2025 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés)

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 06/02/2025

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

LOPEZ Natalia

a suivi l'action **Accueillir les personnes en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : 30/01/2025 au 31/01/2025 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés)

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 06/02/2025

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

MARINO Axelle

a suivi l'action **Accueillir les personnes en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : 30/01/2025 au 31/01/2025 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés)

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 06/02/2025

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

REGNIER Paul

a suivi l'action **Accueillir les personnes en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : 30/01/2025 au 31/01/2025 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 7 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés

²

(absence non justifiée le 31/01/2025 soit 7h)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 06/02/2025

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je, soussigné(e), **Nicolas DERCHE, Directeur**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **ARCAT FORMATION**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité **11751288675** atteste que

SIMONNET Aurore

a suivi l'action **Accueillir les personnes en situation de handicap et concevoir des parcours adaptés**

Nature de l'action de formation :

- Action de formation**
- Bilan de compétences**
- Action de VAE**
- Action de formation par apprentissage**

qui s'est déroulée le : 30/01/2025 au 31/01/2025 de 9h30 à 17h30

pour une durée totale de : 14 heures

(nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés)

²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 06/02/2025

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Nicolas DERCHE, Directeur



¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.